Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment expliquer l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXème siècle ?

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).

Exploitation possible des documents :

Document 1	– La tertiarisation des emplois comme explication de l'évolution de la structure socioprofessionnelle – Déclin du secteur de l'agriculture (21 % en 1962 et seulement 2 % en 2018) – Déclin du secteur de la construction et de l'industrie – À l'inverse, part de l'emploi dans le secteur tertiaire en augmentation : 75 % des emplois sont dans le secteur tertiaire en 2018 contre seulement 40 % en 1962.
Document 2	– Évolution de la structure socioprofessionnelle : hausse des parts des CSP cadres et professions intellectuelles supérieures, et professions intermédiaires et des employés, en corollaire baisse des parts des agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprise et des ouvriers. – En 1982, 7,8% des personnes en emploi appartenaient à la CSP des CPIS contre 21,5% en 2021, soit environ 3 fois plus, alors que 30,3% des individus en emploi étaient ouvriers en 1982 contre seulement 19% en 2021, donc une part qui baisse de 11,3 points.
Document 3	– Le niveau de qualification individuelle des travailleurs s'est fortement élevé. – En 2020, environ 83% des personnes en âge de passer le bac l'ont obtenu contre seulement 20% des personnes en âge de le passer en 1970, soit 63 points de hausse.
Document 4	– Féminisation des emplois – En 1962 et en 2021, respectivement 36,5% et 52,2% des femmes de plus de 15 ans sont actives soit une augmentation de presque 16 points. – En 1962 et en 2021, respectivement 75,4% et 59,8% des hommes de plus de 15 ans sont actifs soit une baisse de presque 16 points. Cela s'explique par l'augmentation du niveau des qualifications conduisant à une entrée plus tardive des jeunes hommes sur le marché du travail.

Problématique possible :
Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, la société a connu de profondes transformations. Pour répondre à la question posée, on peut se demander quelles ont été les évolutions majeures de la structure socioprofessionnelle et s'interroger sur leurs explications.
Différents plans englobant divers facteurs explicatifs de l'évolution de la structure socio-professionnelle doivent être acceptés.

Proposition de plan détaillé :

I. Une évolution de la structure socioprofessionnelle qui s'explique par une salarisation combinée à une élévation du niveau de qualification	**II. D'autre part, l'évolution de la structure socioprofessionnelle s'explique aussi par une tertiarisation qui s'accompagne d'une féminisation de l'emploi**
A) Salarisation	**A) Tertiarisation**
• Montée de la part des salariés dans la population active (cadres, professions intermédiaires, employés), au détriment de celle des travailleurs indépendants avec le déclin de l'artisanat et des petits commerçants et le déclin du secteur de l'agriculture (documents 1 et 2).	• La part des emplois de service progresse dans la population active alors que la part de l'agriculture et de l'industrie décline : par exemple, la part des agriculteurs exploitants et celle des ouvriers se réduisent entre 1982 et 2021 (documents 1 et 2). • La part de l'emploi dans les services augmente avec d'importantes créations d'emploi dans la santé, l'action sociale, culturelle et sportive et dans le commerce … (document 1).
B) Élévation du niveau de qualification	**B) Féminisation des emplois**
• La hausse des parts des CSP « cadres et professions intellectuelles supérieures » et « professions intermédiaires » montre l'élévation du niveau de qualification. (Document 2) • L'élévation du niveau général de formation de la population s'explique en partie par la démocratisation scolaire. (documents 3 et 4)	• L'accroissement de la part des femmes dans la population active va de pair avec un contexte de tertiarisation et de forte croissance (documents 2 et 4). • Par exemple, la catégorie « employés », composée très majoritairement de femmes, a progressé depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Montrez le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. *(4 points)*
Science économique
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Réponse possible :
La PGF permet de mesurer l'efficacité des facteurs de production. Elle mesure notamment les effets du progrès technique sur la combinaison productive. Au sens large, le progrès technique recouvre donc l'ensemble des innovations de toute nature, ayant un impact positif sur la production.
Le progrès technique permet d'améliorer l'efficacité des facteurs par des innovations.
Il peut permettre de produire de plus grandes quantités avec un même volume de travail et de capital.
Concernant le facteur travail, les innovations améliorant l'organisation du travail et/ou la formation des travailleurs permettent de produire de manière plus efficace et donc d'améliorer la productivité du facteur travail.
Par ailleurs, les innovations permettent d'accroître le rendement du capital et donc de produire davantage en moins de temps, ce qui fait progresser la productivité du facteur capital.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**
Sociologie et science politique
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Question 1 : Comparez la reproduction sociale selon l'origine sociale tous niveaux d'étude confondus. *(2 points)*

Réponse possible :
La reproduction sociale diffère selon l'origine sociale. Elle est plus forte aux extrémités de l'échelle sociale : les enfants d'origine sociale très favorisée et défavorisée restent plus fréquemment dans leur milieu social d'origine que les enfants d'origine sociale favorisée et intermédiaire. Ainsi, selon Philippe Lemistre, en 2017, en France, 48% des individus d'origine sociale très favorisée en emploi connaissent une situation de reproduction sociale, de même pour 52% des individus d'origine sociale défavorisée.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que le niveau de formation est un facteur explicatif de la mobilité sociale en France. *(4 points)*

Réponse possible :
Le niveau de formation est un facteur explicatif de la mobilité sociale en France. En effet, la position sociale des individus dépend en partie de leur niveau de diplôme. Ainsi, 93 % des individus d'origine défavorisée, ayant au moins un bac + 5 et en emploi connaissent une mobilité sociale ascendante. Inversement, 92 % des individus

d'origine sociale très favorisée ayant un CAP ou un Bac sont en situation de déclassement. Un diplôme élevé favorise, par conséquent, la mobilité sociale ascendante des enfants de milieu populaire. A contrario, la faiblesse du diplôme entraîne souvent le déclassement des enfants de milieu très favorisé.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les pouvoirs publics disposent de plusieurs instruments pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.

Programme officiel : Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle action publique pour l'environnement ?	- En prenant l'exemple du changement climatique : - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; - comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Le document permet de mettre en évidence le rôle de la taxation pour faire face à des externalités négatives sur l'environnement. Cet instrument génère un double dividende car il peut dissuader les comportements générant des externalités négatives et sa recette permet de financer des subventions vertes et de favoriser l'acceptabilité. Par exemple, en France en 2020 les recettes fiscales environnementales représentaient 4,78% du produit total des impôts et cotisations sociales. - Le document permet néanmoins d'observer que la part que représentent les taxes environnementales parmi les prélèvements obligatoires dans l'Union européenne se réduit. Par exemple, en France, cette part est passée de 5,95% en 1995 à 4,78% en 2020 soit une diminution de 1,17 point de pourcentage. - Le document peut aussi mettre en évidence que puisque la part des recettes se réduit, l'instrument se révèle efficace (l'assiette

	se réduit). La taxe peut avoir un effet dissuasif et modifier les comportements ; en conséquence, les recettes fiscales diminuent.
Document 2	- Le document fait référence à l'évolution du prix du CO_2 dans le cadre du système européen d'échange des quotas d'émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne. - On y observe une forte hausse du prix du CO_2 depuis 2017. Le marché des quotas oblige les industries à prendre en compte leurs émissions dans leurs calculs économiques. Les entreprises les plus polluantes achètent les quotas qui leur manquent et les entreprises les plus vertueuses vendent les quotas non utilisés. Le prix va alors être fixé à la rencontre entre l'offre et la demande de quotas.
Document 3	- Le document traite des normes environnementales dans le secteur immobilier par l'exemple de la réglementation thermique. - Cette réglementation vise à encourager les acteurs à rénover leurs logements afin de réduire la consommation d'énergie et de favoriser l'essor des bâtiments à énergie positive, ce qui représente donc une incitation à l'innovation verte.

Raisonnement possible :

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, les acteurs économiques doivent modifier leurs comportements. À cette fin, les économistes proposent quatre instruments complémentaires pour inciter les agents à prendre en compte leurs externalités négatives dans leurs calculs économiques : la réglementation, les marchés de quotas d'émission, la taxation, les subventions à l'innovation verte.

La réglementation consiste à mettre en place des normes environnementales. La norme s'impose aux acteurs qui sont incités à modifier leurs comportements en tenant compte de celle-ci. Si la norme n'est pas respectée, ils sont sanctionnés par une amende. Ainsi, la réglementation thermique (document 3) s'impose pour les nouvelles constructions. Elle permet également d'encourager les acteurs à rénover leurs logements afin de réduire la consommation d'énergie et de favoriser l'essor des bâtiments à énergie positive, ce qui représente donc une incitation à l'innovation verte.

Le marché de quotas d'émission consiste, pour les pouvoirs publics, à décider d'un volume maximum de pollution à ne pas dépasser, puis à répartir des droits à polluer ou des quotas entre les acteurs concernés. En fonction de leurs émissions, les acteurs échangent (offrent ou demandent) sur le marché de quotas, ce qui conduit à une variation du prix du quota. On remarque que, entre 2016 et 2020, le prix du quota a été multiplié par 5 (document 2). Cette augmentation considérable du prix du CO_2, ces dernières années, dans le cadre du système européen d'échange des quotas d'émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne, a pu inciter les acteurs peu vertueux à devoir investir pour réduire leurs émissions sous peine de devoir acheter des droits à polluer à un prix de plus en plus élevé. Cela peut donc encourager les acteurs à investir pour respecter leurs engagements et percevoir une recette par la revente de leurs quotas excédentaires.

La taxation est un autre instrument d'une politique climatique, qui consiste, en vertu du principe du « pollueur payeur » à taxer celui qui est à l'origine d'une externalité négative. Cette taxe génère un « double dividende » car elle incite d'une part les acteurs économiques à modifier leur comportement et d'autre part elle représente une recette fiscale pour la mise en œuvre de dépenses publiques orientées vers la politique climatique. Des taxes environnementales sont mises en œuvre dans tous les pays de l'Union européenne mentionnés dans le document 1. Par exemple, en France en 2020, les recettes fiscales environnementales représentaient 4,78% du produit total des impôts et cotisations sociales. On observe que pour certains pays la part des recettes fiscales environnementales augmente. Par exemple, en Estonie elle passe de 2,45% en 1995 à 7,2% en 2020, soit une augmentation de 4,75 points de pourcentage. Pour autant, dans d'autres pays membres, la part de celles-ci diminue. Par exemple, en France, cette part est passée de 5,95% en 1995 à 4,78% en 2020, soit une diminution de 1,17 point de pourcentage. Dans l'UE, entre 1995 et 2020, la part des recettes fiscales environnementales dans le total des prélèvements obligatoires a baissé de 1,04 point.
Le document permet néanmoins d'observer que la part que représentent les taxes environnementales parmi les prélèvements obligatoires dans l'Union européenne se réduit.

Enfin, les pouvoirs publics peuvent également utiliser les subventions à l'innovation verte pour inciter les acteurs à adopter un comportement économique compatible avec la politique climatique. Outre les aides accordées aux acteurs dans le cadre de la rénovation thermique, on peut, par exemple, citer les subventions accordées aux agriculteurs dans le cadre des programmes de méthanisation des exploitations.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.